

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Avis de convocation



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

22 AVRIL 2025, 13 h

Accueil à partir de 12 h 30

Local A-M050
Pavillon Hubert-Aquin

- ⚡ Un lunch sera servi dès 12 h 30
- ⚡ Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. **Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée (5 minutes)**
2. **Appel des membres de l'équipe syndicale (5 minutes)**
3. **Adoption de l'ordre du jour et du minutage (5 minutes)**
4. **Adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 24 octobre et du 2 décembre 2024 et du 12 février 2025 (10 minutes)**
5. **Mot d'accueil du Comité exécutif (15 minutes)**
6. **Élections annuelles statutaires (90 minutes)**
 - **Élections de l'équipe syndicale**
 - Vice-présidence à la convention collective (mandat de deux ans)
 - Vice-présidence aux relations intersyndicales (mandat de deux ans)
 - Secrétariat général (mandat de deux ans)
 - Trésorerie (mandat de deux ans)
 - Comité des agentes et agents de relations de travail
Une agente, un agent (mandat de deux ans)
 - Comité mobilisation-intégration
Deux conseillères, conseillers (mandat de deux ans)
 - Comité de surveillance des finances
Une, un membre (mandat de deux ans)
 - Officière ou officier d'élections (Statuts et règlements du SPPEUQAM - art.35.4)
Une, un substitut (mandat jusqu'au 30 septembre 2025)
 - **Autres comités**
 - Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation
Une, un substitut (mandat d'un an)
 - Comité de vérification du statut d'emploi
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
Une, un substitut (mandat de deux ans)
 - Comité-conseil pour le développement international
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité permanent de révision du Règlement no.5 des études de 1^{er} cycle
Une représentante, un représentant (mandat de trois ans)
 - Comité institutionnel de la politique no. 2 sur la liberté académique universitaire
Trois représentantes, trois représentants (mandat de deux ans)
 - Comité institutionnel sur les infractions de nature académique
Une représentante, un représentant (mandat de trois ans) doit avoir siégé à un comité facultaire sur les infractions académiques
Une, un substitut (mandat de trois ans) doit avoir siégé à un comité facultaire sur les infractions académiques
 - Comité institutionnel sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement
Une, un substitut (mandat d'un an)
 - Comité permanent contre le sexisme et les violences à caractère sexuel
Une représentante, un représentant (mandat d'un an)
 - Comité des programmes de formation à l'enseignement (CPFE) (mandat de trois ans)
Une représentante, un représentant qui doit provenir de la Faculté des arts ou de l'un de ses départements
7. **Trésorerie (25 minutes)**
 - **Budget 2025**
8. **Dons de solidarité (10 minutes)**
9. **Divers (5 minutes)**
10. **Levée de l'assemblée**

LE SPPEUQAM VOUS CONVIE À UN COCKTAIL AU LIEU SOCIAL DU SYNDICAL LOCAL A-R540 À LA FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NOTE

- La politique électorale, la fiche de candidature et les mandats sont disponibles sur le site internet du SPPEUQAM : <http://www.sppeuqam.org/>
- Il vous faut remplir la fiche de candidature (<https://sppeuqam.org/fiche-de-candidature/>), l'envoyer par courriel (sppeuqam@uqam.ca) au plus tard le mardi 15 avril 2025 - 13h.
- Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la Politique de libérations (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).